

Commission scolaire



DE SAINT-HYACINTHE

RAPPORT DES ACTIVITÉS 2009-2010

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	2
PROFIL DE LA COMMISSION SCOLAIRE	3
CONSEIL DES COMMISSAIRES	4
OBJECTIFS ET RÉSULTATS	8
QUELQUES FAITS MARQUANTS	17
ÉTATS FINANCIERS	20



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec plaisir que nous vous présentons le Rapport des activités 2009-2010 de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe. Il s'agit d'une période importante pour notre commission scolaire, elle marque l'entrée en vigueur du Plan stratégique 2009-2013.

Nous profitons donc de l'occasion pour faire un bilan de nos objectifs et rendre compte des résultats disponibles par rapport aux cibles fixées. Pour cette première année d'application du plan stratégique, la majorité de nos efforts a été consacrée à la persévérance scolaire, un enjeu majeur pour l'ensemble des commissions scolaires.

Parmi nos réalisations, nous avons entamé la réorganisation de nos écoles secondaires. Une mise en application progressive permettra aux écoles Casavant et Fadette d'accueillir, en 2012-2013, des élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Cette action d'envergure contribuera à faciliter le suivi des élèves, à développer leur sentiment d'appartenance à l'école et à favoriser leur réussite.

Des investissements importants ont aussi été réalisés dans nos infrastructures, avec la mise en chantier de plusieurs projets de rénovation, incluant l'aménagement d'un magnifique terrain de soccer synthétique, en partenariat avec la Ville de Saint-Hyacinthe.

Enfin, en plus de lancer notre nouvelle image de marque en juin 2010, nous avons procédé à une rénovation virtuelle de taille, celle de nos sites Internet et Intranet ainsi que des sites de nos établissements.

Bien sûr, tous ces accomplissements n'auraient pu se concrétiser sans l'énergie et le travail de l'ensemble de notre personnel qui, année après année, participe à l'avancement de notre institution et contribue à l'amélioration de la qualité de l'instruction publique. Merci aussi à tous nos collaborateurs pour leur soutien indispensable.



Richard Flibotte,
président



Yvan Gauthier,
directeur général

Photos : François Larivière

PROFIL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe dispense des services éducatifs à la clientèle francophone de 25 municipalités situées sur les territoires des MRC d'Acton et des Maskoutains.

ÉTABLISSEMENTS 38

- 30 écoles primaires

- 4 écoles secondaires

- 1 école spécialisée, à vocation régionale, accueillant des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au primaire et au secondaire

- 1 école offrant des programmes d'alternance stages-études aux élèves de 15 à 17 ans

- 1 centre de formation professionnelle

- 1 centre de formation générale des adultes

ÉLÈVES 15 993

- Secteur des jeunes : 11 384

- Formation professionnelle et formation générale des adultes : 4 609

EMPLOYÉS 3 007

- Personnel cadre : 70

- Personnel enseignant : 707

- Personnel professionnel : 75

- Personnel de soutien : 424

- Personnel occasionnel : 1731



CONSEIL DES COMMISSAIRES

Richard Flibotte
Président du conseil
des commissaires
et du comité exécutif



Circonscription 17
Saint-Hyacinthe
(Douville)

France Martin
vice-présidente de la
Commission scolaire



Circonscription 16
Saint-Hyacinthe
(La Providence)

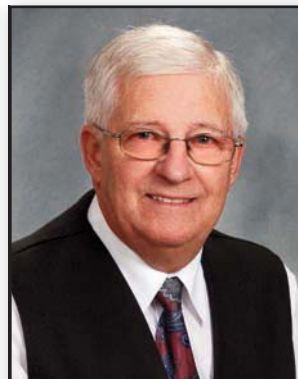
Jean-Claude Drolet

Circonscription 1
La Présentation
Saint-Bernard-de-
Michaudville
Saint-Jude
Saint-Louis



Réjean Bernier

Circonscription 2
Saint-Barnabé-Sud
Saint-Hugues
Saint-Marcel
Saint-Simon
Saint-Hyacinthe
(Saint-Hyacinthe-le-
Confesseur, partie nord)



Lise Tremblay

Circonscription 3
Saint-Liboire
Upton



Lucie Juneau

Circonscription 4
Sainte-Hélène
Saint-Nazaire-d'Acton
Saint-Théodore-d'Acton



Jacques Favreau

Circonscription 5
Acton Vale



Jacques Boisvert

Circonscription 6
Béthanie
Roxton Falls
Saint-Valérien



CONSEIL DES COMMISSAIRES

Michel Choinière

Circonscription 7
Sainte-Christine
Acton Vale
(partie sud)



Jacqueline Gamache

Circonscription 8
Saint-Dominique
Saint-Hyacinthe
(Saint-Hyacinthe-le-
Confesseur, partie sud)



Caroline Tétreault

Circonscription 9
Saint-Pie



Poste vacant

Circonscription 10
Saint-Damase
Saint-Hyacinthe
(Notre-Dame-de-
Saint-Hyacinthe)

Cathy Collins

Circonscription 11
Sainte-Marie-
Madeleine
Sainte-Madeleine



Diane Nolin

Circonscription 12
Saint-Hyacinthe
(Saint-Thomas-d'Acquin)



Sylvie Donais

Circonscription 13
Saint-Hyacinthe
(Sainte-Rosalie)



Sylvie Bilodeau

Circonscription 14
Saint-Hyacinthe
(Assomption, Christ-Roi)



CONSEIL DES COMMISSAIRES

Amélie Loranger

Circonscription 15
Saint-Hyacinthe
(Saint-Joseph)



Annie Pelletier

Circonscription 18
Saint-Hyacinthe
(Notre-Dame du Rosaire,
Cathédrale)



David Bousquet

Circonscription 19
Saint-Hyacinthe
(Sacré-Coeur)



Serge Sigouin

Circonscription 20
Saint-Hyacinthe
(Bois-Joli)



Guyline Tremblay

Circonscription 21
Saint-Hyacinthe
(Saint-Sacrement,
parc industriel)



Annick Corbeil

commissaire parent
Ordre d'enseignement
primaire



Danielle Legault

commissaire parent
Ordre d'enseignement
secondaire



CODE D'ÉTIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, les commissaires se sont dotés d'un code d'éthique et de déontologie. Aucune plainte n'a été déposée auprès du comité chargé de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires.

Le code d'éthique et de déontologie est disponible sur le site Internet de la Commission scolaire au www.cssh.qc.ca, dans la section Conseil des commissaires.



OBJECTIFS ET RÉSULTATS

En 2009, la Commission scolaire adoptait un plan stratégique qui plaçait la persévérance scolaire au cœur de ses actions. Ce plan s'est notamment actualisé lors de la signature d'une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Tel que prévu par la Loi sur l'instruction publique, le but de la convention de partenariat est de convenir, entre le ministère et la Commission scolaire, de mesures visant à assurer la mise en œuvre du Plan stratégique de la commission scolaire.

Les pages qui suivent présentent les objectifs, les cibles et les indicateurs de la Commission scolaire ainsi que les résultats disponibles au 30 juin 2010.

CIBLE PRINCIPALE DU PLAN STRATÉGIQUE 2009-2013

En 2006-2007, le taux de décrochage de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe était de 43 %, soit l'un des plus élevés des commissions scolaires de la Montérégie.

Lors de l'élaboration du Plan stratégique, la Commission scolaire fixait à 36 % le taux de décrochage à atteindre pour 2012-2013. Cette cible a été établie en fonction du taux de décrochage de commissions scolaires de la Montérégie semblables à la nôtre quant à la prévalence du privé, à l'indice socioéconomique et au poids relatif des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Selon ces critères, deux commissions scolaires se comparaient à la nôtre : les commissions scolaires Marie-Victorin et de la Vallée-des-Tisserands, qui avaient un taux de décrochage avoisinant les 31 % en 2006-2007.

Le tableau suivant nous indique que le taux de décrochage pour l'année scolaire 2008-2009 a diminué pour ces trois commissions scolaires.

Commissions scolaires	Taux de décrochage 2006-2007	Taux de décrochage 2008-2009	Diminution
Saint-Hyacinthe	43 %	28,6 %	14,4 %
Marie-Victorin et Vallée-des-Tisserands	31 %	23 %	8 %

Il est à noter que la baisse est plus importante à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe. Par contre, notre taux de décrochage demeure toujours plus élevé que celui des commissions scolaires montérégiennes comparables. L'objectif de soutien à la persévérance demeure donc au cœur de nos préoccupations.

OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE

OBJECTIF 1.1.1

Améliorer la maîtrise de la lecture chez un plus grand nombre d'élèves.

1^{re} ANNÉE DU PRIMAIRE

Cible et indicateur

Faire passer de 61 % (juin 2009) à 71 % (juin 2013) la proportion des filles et des garçons ayant une lecture fonctionnelle à la fin de la 1^{re} année du primaire.

Tableau 1

Proportion des élèves ayant une lecture fonctionnelle en 1^{re} année du primaire.

Type de regroupement	Juin 2009	Juin 2010
Tous les élèves	61 %	67 %

Nous notons une hausse significative de 6 % par rapport à juin 2009.

Tableau 2

Proportion des élèves ayant une lecture fonctionnelle en 1^{re} année du primaire, selon le type de regroupement (compilée pour la première fois en juin 2010).

Type de regroupement	Juin 2010
Élèves HDAA*	46 %
Autres élèves	69 %

2^e CYCLE DU PRIMAIRE

Indicateur

Proportion des filles et des garçons obtenant un minimum de 76 % en lecture à la fin du 2^e cycle du primaire (prise de lecture finale en juin 2013).

Tableau 3

Proportion des élèves ayant obtenu un minimum de 76 % en lecture à la fin du 2^e cycle du primaire (compilée pour la première fois en juin 2010).

Type de regroupement	Juin 2010
Tous les élèves	30 %
Élèves HDAA	12 %
Autres élèves	37 %

* Les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation d'apprentissage sont considérés comme les élèves bénéficiant d'un plan d'intervention adapté (PIA)

3^e CYCLE DU PRIMAIRE

Cible

Faire passer de 59 % (juin 2009) à 64 %, à la fin du 3^e cycle du primaire (juin 2013) la proportion des filles et des garçons obtenant un minimum de 76 % en lecture.

Tableau 4

Proportion des élèves ayant obtenu un minimum de 76 % en lecture à la fin du 3^e cycle du primaire.

Type de regroupement	Juin 2009	Juin 2010
Tous les élèves	59 %	50 %

Nous notons une baisse de 9 % par rapport à juin 2009.

Une hypothèse d'explication de cette baisse serait la conception différente entre les épreuves ministérielles de fin d'année 2009 et 2010. Si nous examinons le bilan de fin de cycle dans le tableau qui suit, nous remarquons plutôt une hausse de 4,7 % pour l'ensemble des élèves.

Tableau 5

Taux de maîtrise en lecture au bilan de juin, fin du 3^e cycle du primaire.*

Type de regroupement	Juin 2009	Juin 2010
Tous les élèves	58,4 %	63,1 %
Élèves HDAA	24,6 %	32,5 %
Autres élèves	70,4 %	72,7 %

1^{er} CYCLE DU SECONDAIRE

Indicateur

Proportion des filles et des garçons obtenant un minimum de 74 % en lecture à la fin du 1^{er} cycle du secondaire à l'épreuve locale.

Tableau 6

Proportion des élèves ayant obtenu un minimum de 74 % en lecture à la fin du 1^{er} cycle du secondaire à l'épreuve locale (compilée pour la première fois en juin 2010).

Type de regroupement	Juin 2010
Tous les élèves	25 %
Élèves HDAA	16 %
Autres élèves	26 %

* Taux de maîtrise à la fin du 3^e cycle du primaire = 76 %

OBJECTIF 1.1.2

Augmenter la réussite en mathématique chez un plus grand nombre d'élèves.

2^e ET 3^e CYCLES DU PRIMAIRE

Indicateur

Proportion des élèves obtenant un minimum de 68 % en mathématique à la fin du 2^e cycle et du 3^e cycle du primaire aux épreuves obligatoires ou locales et, pour les élèves intégrés éprouvant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage, aux épreuves diagnostiques.

Tableau 7

Proportion des élèves ayant obtenu un minimum de 68 % en mathématique à la fin du 2^e cycle du primaire (compilée pour la première fois en juin 2010).

Type de regroupement	Juin 2010
Tous les élèves	55 %
Élèves HDAA	40 %
Autres élèves	64 %

Tableau 8

Proportion des élèves ayant obtenu un minimum de 68 % en mathématique à la fin du 3^e cycle du primaire (compilée pour la première fois en juin 2010).

Type de regroupement	Juin 2010
Tous les élèves	61 %
Élèves HDAA	38 %
Autres élèves	71 %

1^e CYCLE DU SECONDAIRE

Indicateur

Proportion des élèves obtenant un minimum de 68 % en mathématique à la fin du 1^{er} cycle du secondaire à l'épreuve locale et, pour les élèves intégrés éprouvant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage, à l'épreuve diagnostique.

Tableau 9

Proportion des élèves ayant obtenu un minimum de 68 % en mathématique à la fin du 1^{er} cycle du secondaire (compilée pour la première fois en juin 2010).

Type de regroupement	Juin 2010
Tous les élèves	41 %
Élèves HDAA	28 %
Autres élèves	46 %

OBJECTIF 1.2.1

Développer la motivation scolaire chez les élèves.

Indicateur

Taux d'assiduité des élèves au secondaire.

Tableau 10

Taux d'assiduité au secondaire.

Type de regroupement	2008-2009	2009-2010
Tous les élèves	92,1 %	91,9 %

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

OBJECTIF 1.2.2

Améliorer le sentiment de sécurité à l'école, la condition physique des élèves et favoriser le développement de saines habitudes alimentaires.

Cible

Faire passer la cote du niveau du sentiment de sécurité à l'école de 56 (juin 2009) à 60 (juin 2013).

Basée sur le questionnaire de la Trousse d'évaluation des décrocheurs potentiels (TEDP), la cote du niveau de sentiment de sécurité à l'école, en juin 2009, se situait à 56, pour les élèves du primaire de la Commission scolaire. Cette cote de 56 place la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe au-delà de la moyenne nationale qui est de 50.

Indicateur

Résultats d'un échantillon d'élèves à l'épreuve standardisée de condition physique (force, endurance et flexibilité).

Résultats à une épreuve standardisée de condition physique et d'habiletés motrices d'un échantillon d'élèves du 3^e cycle du primaire.

Épreuve	Filles	Garçons
Redressements assis Élèves ayant fait 18 redressements assis, sans interruption, à une cadence de 3 secondes par mouvement.	97 %	100 %

Cible

100 % des écoles appliquent les dispositions de la Politique alimentaire sur la qualité des aliments offerts (prise de lecture finale en juin 2013).

Pour l'année scolaire 2009-2010, tous des concessionnaires de services alimentaires ont appliqué les dispositions de la Politique alimentaire sur la qualité des aliments offerts.

Tableau 1.1

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

OBJECTIF 1.3.1

Diversifier les cheminements de formation, en tenant compte des capacités et des intérêts des élèves.

Cible

Deux programmes de formation professionnelle ou plus en concomitance*.

Nous offrons déjà le cours de Charpenterie-menuiserie en concomitance.

Cible

50 % ou plus des volets sont ouverts aux élèves HDAA.

Les premières données seront disponibles pour l'année 2011-2012.

OBJECTIF 1.3.2

Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle, inscrits, entre autres, dans un programme en concomitance.

Cible

Maintenir la proportion d'élèves de moins de 20 ans sur la clientèle totale en formation professionnelle, dans les programmes réguliers à plus de 43 % (2006-2007 à 2011-2012).

Tableau 1.2

Type de regroupement	2008-2009	2009-2010
Élèves de moins de 20 ans inscrits à un programme régulier de FP	43 %	44 %

Cible

Augmenter de 15 (2009-2010) à 60 (2012-2013) le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle dans les programmes offerts en concomitance.

Les données préliminaires nous indiquent que le nombre d'élèves pour l'année 2010-2011 est déjà de 31.

* Dans un programme en concomitance, l'élève suit une formation professionnelle en même temps que les cours de base de la formation générale.

OBJECTIF 1.4.1

Coopérer avec les municipalités, les entreprises et les organismes de la région afin de créer un environnement favorable à la persévérance des élèves.

État de la situation

Création de l'Opération conciliation études-travail (OCET), à l'automne 2009, une initiative d'envergure visant à favoriser la persévérance scolaire des jeunes, qui associe l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de la région. Les maîtres d'œuvre de l'OCET ont défini une série de mesures que les employeurs doivent appliquer afin que les jeunes puissent plus facilement concilier études et travail. Au 30 juin 2010, plus de cent employeurs avaient déjà épousé les valeurs de l'opération en offrant des conditions de travail souples à leurs employés-étudiants.

Pilotée par la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, l'Opération conciliation études-travail repose sur la collaboration de plusieurs partenaires, soit : la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains, Réussite Montérégie, le Carrefour jeunesse-emploi maskoutain, le Carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson, la SADC de la région d'Acton, Emploi-Québec Montérégie – le Centre local d'emploi de Saint-Hyacinthe et celui d'Acton Vale, le Cégep de Saint-Hyacinthe, la Chambre de commerce de la région d'Acton, CRÉ Montérégie Est, Forum jeunesse Montérégie Est, le CLD région d'Acton et le CLD Les Maskoutains.

OBJECTIF 1.4.2

Collaborer avec les organismes concernés afin de soutenir l'intégration des élèves immigrants sur le territoire.

État de la situation

En collaboration avec la Maison de la famille des Maskoutains, nous avons fait les démarches afin d'embaucher un agent de liaison. Cette personne-ressource contribuera à améliorer la communication entre l'école, les élèves immigrants et leur famille.

QUELQUES FAITS MARQUANTS

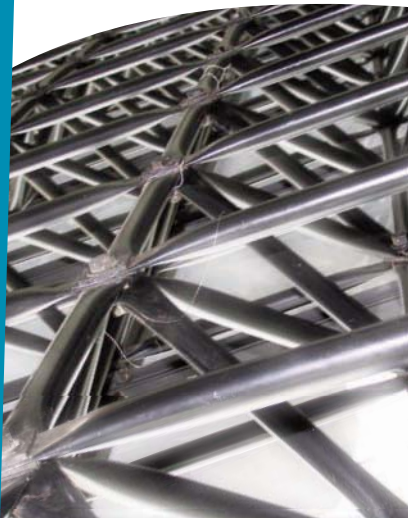
PHASE 1 DU RÉAMÉNAGEMENT DE L'IMMEUBLE DE LA RÉGION D'ACTON VALE DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE SAINT-HYACINTHE

Correspondant aux premiers pas du développement de l'offre de service en formation professionnelle à Acton Vale, la phase 1 du réaménagement de l'Immeuble de la région d'Acton a nécessité un investissement de 1,2 million de dollars. L'immeuble compte trois salles de classe et un atelier muni d'un équipement de pointe pour le programme de Charpenterie-menuiserie.



NOUVEAU PROGRAMME DE FABRICATION DE STRUCTURES MÉTALLIQUES ET DE MÉTAUX OUVRÉS

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a reçu l'autorisation du MELS lui permettant d'offrir le programme Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés à l'Immeuble de la région d'Acton de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe. Cette formation d'une durée de 1 350 heures s'échelonne sur 13 mois et conduit à un diplôme d'études professionnelles (DEP). Comme l'industrie de la transformation du métal est un secteur particulièrement important pour la région, les possibilités de carrière sont multiples.



QUELQUES FAITS MARQUANTS



PARCOURS OLYMPIQUE À TRAVERS LE TEMPS

À l'automne 2009, quelque 2 000 coureurs ont participé avec enthousiasme à l'activité Parcours olympique à travers le temps, une course à relais conçue par les Services éducatifs de la Commission scolaire dans le but de promouvoir l'activité physique, d'encourager la persévérance et le goût de l'effort de ses élèves. Chaque établissement représentait un pays ayant accueilli les Jeux olympiques d'hiver depuis les premiers jeux tenus en 1924. Des groupes de coureurs, composés d'élèves, de membres du personnel et de la communauté ont assuré le relais de la flamme olympique entre les établissements. Chaque fin de parcours était soulignée par une cérémonie avec le drapeau et l'hymne national du pays représenté.

QUELQUES FAITS MARQUANTS

INVESTISSEMENT DE PLUS DE 3,25 M\$ DANS LA RÉFECTION DE BÂTIMENTS

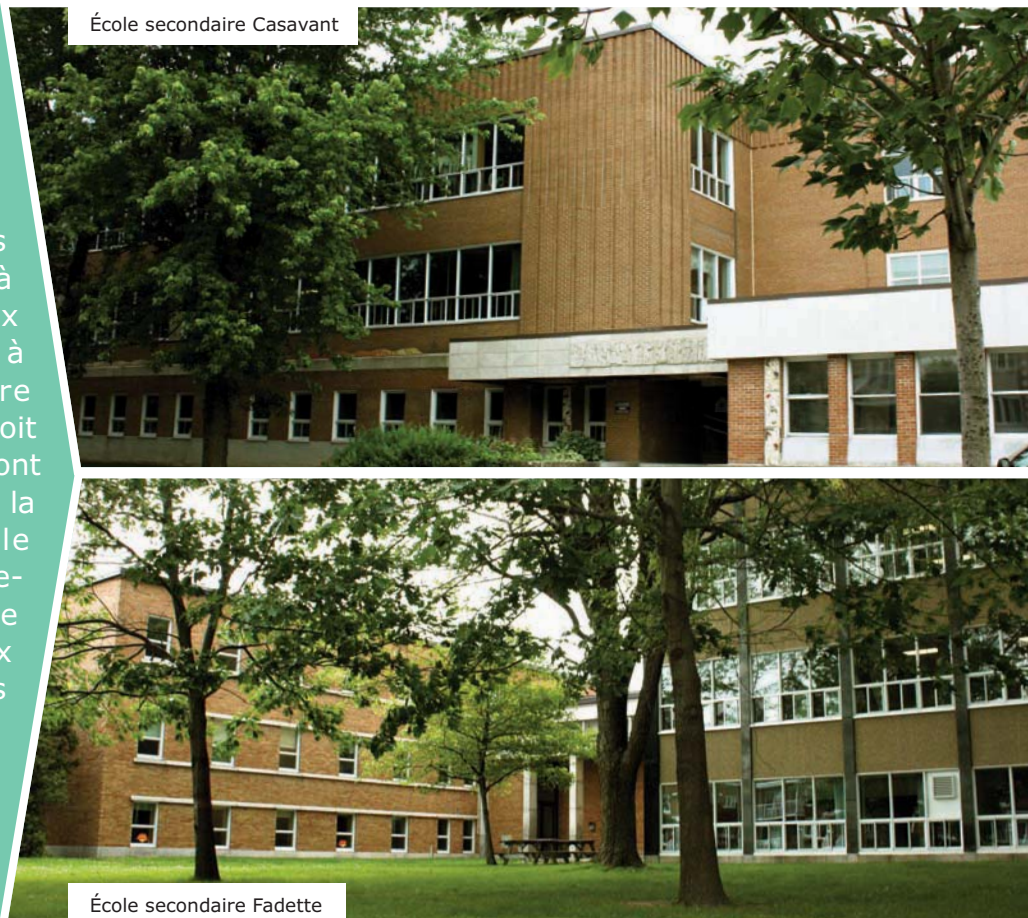
Dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a investi plus de 3,25 millions de dollars, au cours de l'année scolaire 2009-2010, dans la réalisation de 23 projets de réfection de ses établissements, répartis dans six villes et municipalités des MRC d'Acton et des Maskoutains. Offrir des lieux d'apprentissage sains, attrayants et sécuritaires contribue au plaisir d'étudier et à la réussite de nos élèves. De plus, ces investissements importants favorisent l'essor des communautés valoise et maskoutaine.



École Maurice-Jodoin

RÉORGANISATION DES ÉCOLES SECONDAIRES

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a enclenché le processus de réorganisation des écoles secondaires de façon à pouvoir offrir la 4^e secondaire aux écoles Fadette et Casavant à partir de l'année scolaire 2011-2012. L'année suivante, soit en 2012-2013, les élèves pourront y poursuivre leurs études jusqu'à la 5^e secondaire, comme c'est le cas aux polyvalentes Hyacinthe-Delorme et Robert-Ouimet. Cette réorganisation permettra aux élèves d'effectuer leur parcours secondaire à la même école, autour d'un projet éducatif unique. Le suivi par le personnel sera facilité, ce qui contribuera à la réussite globale des élèves.



École secondaire Casavant



École secondaire Fadette

QUELQUES FAITS MARQUANTS

NOUVEAU TERRAIN DE SOCCER SYNTHÉTIQUE

Un fructueux partenariat entre la Commission scolaire et la Ville de Saint-Hyacinthe a permis l'aménagement d'un magnifique terrain de soccer à proximité des terrains actuels de la polyvalente Hyacinthe-Delorme. Le projet, réalisé au coût de deux millions de dollars, a bénéficié d'une subvention d'un million de dollars du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ce terrain de soccer aux dimensions internationales (105 m x 65 m) est recouvert d'une surface synthétique et doté d'un système d'éclairage de première qualité. La Commission scolaire a agi comme requérant auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et comme fiduciaire du projet, alors que la Ville est intervenue à titre de maître d'œuvre, en plus de payer le résiduel entre le coût final et la subvention. Les règles d'utilisation des installations sont essentiellement les mêmes que celles déjà en vigueur dans les ententes existantes entre la Ville et la Commission scolaire.



NOUVELLE IMAGE ET NOUVELLES PLATEFORMES WEB

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a terminé l'année en beauté. Le 3 juin 2010, elle lançait sa nouvelle image de marque et ses nouvelles plateformes Web, soit les sites Internet et Intranet de la Commission scolaire ainsi que les sites de ses écoles et de son centre de formation générale des adultes. Le nouveau logo, avec ses trois branches aux couleurs et aux tracés variés, évoque la diversité des parcours scolaires et un cheminement ascendant de l'élève aboutissant à la réussite.

Au 30 juin 2010, les états financiers de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, démontraient la poursuite de l'équilibre budgétaire avec un surplus d'exercice de 1 558 701 \$. Ces états financiers affichent d'ailleurs un surplus accumulé de 11 464 902 \$. Ce surplus accumulé tient compte de la subvention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour combler le déficit accumulé des années précédentes, créé par le changement des normes comptables que doivent appliquer les organismes publics depuis 2008. Ce surplus accumulé de 11 464 902 \$ inclut la valeur nette comptable des terrains, évaluée à 1 885 407 \$.

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

(Pour la période se terminant le 30 juin 2010)

REVENUS

Subventions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	106 908 975 \$
Revenus tenant lieu de subventions	245 516 \$
Revenus des autres ministères et organismes gouvernementaux	834 811 \$
Droits de scolarité et revenus visant à financer un cours	712 253 \$
Taxe scolaire et autres	17 684 496 \$
Revenus spécifiques	10 654 093 \$
Total des revenus	137 040 144 \$

DÉPENSES

Enseignement et formation	68 093 289 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	26 227 484 \$
Biens meubles et immeubles	14 010 675 \$
Services à la communauté	12 918 162 \$
Administration	7 053 677 \$
Activités connexes	4 162 011 \$
Service de la dette	3 016 145 \$
Total des dépenses	135 481 443 \$
EXCÉDENT (PERTE) DE L'EXERCICE	1 558 701 \$

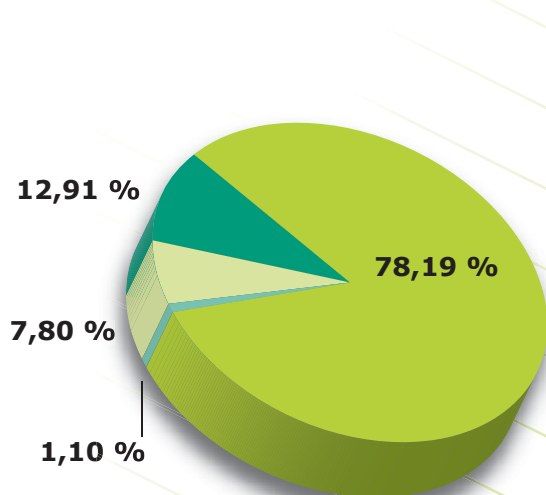
REVENUS

Subventions gouvernementales	107,2 M\$	78,19 %
Revenus généraux	1,5 M\$	1,10 %
Revenus spécifiques	10,7 M\$	7,80 %
Taxe scolaire et autres	17,7 M\$	12,91 %

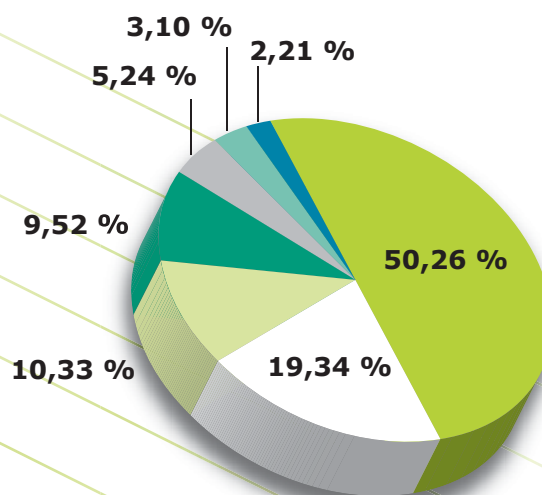
DÉPENSES

Enseignement et formation	68,1 M\$	50,26 %
Soutien à l'enseignement et à la formation	26,2 M\$	19,34 %
Biens meubles et immeubles	14 M\$	10,33 %
Services à la communauté	12,9 M\$	9,52 %
Administration	7,1 M\$	5,24 %
Activités connexes	4,2 M\$	3,10 %
Service de la dette	3 M\$	2,21 %

RÉPARTITION DES REVENUS



RÉPARTITION DES DÉPENSES



POUR NOUS JOINDRE

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

2255, avenue Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5H7
Téléphone : 450 773-8401 / 1 877 773-8401
Télécopieur : 450 773-3262
information@cssh.qc.ca
www.cssh.qc.ca

Équipe de production

Rédaction et coordination : Jacques Desjardins
Supervision : Caroline Dupré et Daniel Camirand
Collaboration : Maryse Gélinas et Catherine Lemaire
Design graphique : www.vizu.qc.ca
Révision : Diane Charbonneau